



culture loisirs

ASCE 69

couleur passion

Apprenez à déguster le vin...

Saison 2025 – 2026

Présentation

Parce que le vin revêt d'innombrables profils, l'ASCE 69 vous propose d'acquérir ou parfaire vos connaissances œnologiques au sein d'un club de dégustation dans une atmosphère agréable et détendue !

Vous avez le choix entre trois sessions mensuelles pour un total de 10 ateliers thématiques de septembre 2025 à juin 2026.

En moyenne 4 vins seront découverts par séance en compagnie d'un formateur-sommelier.

Tous les vins seront commentés.

Un compte rendu sera proposé sur le thème de chaque dégustation.



Lieux

Restaurant « L'Acquolina », au 152 bis rue Moncey LYON 3^e, les jeudis
Restaurant Le City, au 131 rue Moncey LYON 3^e, les mardis

Horaires

Le jeudi ou le mardi (3 sessions identiques par mois)

18h00 à 19h20

Tarifs

	Forfait par personne
Forfait annuel <i>(possibilité de régler en 3 fois)</i>	Adhérent actif / retraité : 250 € <i>(participation de l'ASCE 69 = 70 €)</i>
	Adhérent extérieur : 320 €
	Séance au choix
Tarif à la séance si place disponible	Adhérent actif / retraité : 30 € la séance <i>(participation de l'ASCE 69 = 2 €)</i>
	Adhérent extérieur : 32 € la séance

Inscriptions **jusqu'au 9 septembre 2025**

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Laurène FAURIA - responsable de l'activité œnologie – 04 69 16 62 61 - ascee69-dirce@i-carre.net
Charlotte MOUCHON – vice-présidente culture – charlotte.mouchon@cerema.fr



ASCE 69
couleur passion

culture loisirs

Apprenez à déguster le vin...

Planning et thèmes des séances de septembre 2025 à juin 2026 – 3 séances au choix / mois

- Septembre : *Les Côtes-du-Rhône-Villages (Part 3)*
Saint-Maurice, Valréas, Laudun... poursuivons notre découverte de ces 22 appellations, pas si connues !
📅 11/09, 23/09, 25/09
- Octobre : *L'Irouléguy*
Cette belle appellation du Sud-Ouest revendique la culture basque dans ce qu'elle a de meilleur. Un vignoble identitaire !
📅 09/10, 21/10, 23/10
- Novembre : *Les Bourgogne de la Côte-de-Nuits vs Côte-de-Beaune*
La rencontre de deux monstres sacrés !
📅 20/11, 25/11, 27/11
- Décembre : *Accords mets et vins autour de 4 jolis produits*
Une séance d'hiver réconfortante pour des vins tout aussi réconfortants !
📅 04/12, 09/12, 11/12
- Janvier : *Le vignoble du Jura*
Fort d'une tradition ancestrale et d'une nouvelle génération résolument tournée vers l'avenir. Jurassic world is back !
📅 08/01, 20/01, 22/01
- Février : *Les 3 styles des vins Beaujolais*
Macération carbonique / Vinification bourguignonne / École des Vins Nature : 3 salles, 3 ambiances !
📅 12/02, 17/02, 19/02
- Mars : *La Touraine*
Bourgueil, Chinon, Vouvray, Montlouis... une grande diversité de vins et de douceurs !
📅 12/03, 24/03, 26/03
- Avril : *L'appellation Minervois*
Grand vin du Languedoc, entre Hérault et Aude, une appellation encore trop méconnue !
📅 23/04, 28/04, 30/04
- Mai : *L'Australie, un grand pays du vin*
Focus sur ce pays capable du pire... mais aussi du meilleur !
📅 19/05, 21/05, 28/05
- Juin : *Dégustation à l'aveugle autour de vins "coup de cœur"*
Juste pour le plaisir... et aussi un peu pour tester vos connaissances !
📅 11/06, 23/06, 25/06

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



ASCE 69

couleur passion

culture loisirs

Apprenez à déguster le vin...

Bulletin d'inscription saison 2025-2026 (à compléter et à renvoyer avec votre règlement)

Nom et prénom de l'adhérent ASCE 69 :

Numéro de carte ASCE 69 :

Nom du participant à l'activité (si différent de l'adhérent) :

Lien avec l'adhérent : conjoint autre à préciser :

Numéro de téléphone portable :

Courriel (obligatoire) :

Adresse personnelle (obligatoire, pour faciliter les éventuels remboursements) :

J'accepte que l'ASCE 69 collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce bulletin d'inscription dans le cadre de l'organisation de ses activités pour la saison 2025-2026. Ces données seront détruites au 30 novembre 2027, date à laquelle le bilan moral et financier des activités 2026 de l'ASCE 69 sera finalisé.

A tout moment, vous avez la possibilité de demander l'effacement de ces données.

Pour cela, veuillez en faire la demande explicite auprès de Charlotte Mouchon : charlotte.mouchon@cerema.fr.

Faites-votre choix entre le forfait et une/des participation(s) ponctuelle(s)

Chaque mois, les 3 séances proposées sont identiques.

NB : les choix des participants annuels seront prioritaires par rapport aux choix des participants ponctuels.

Forfait annuel pour 10 séances	Adhérent actif / retraité : 250 € ou 2 x 85 € + 80 € (participation de l'ASCE 69 = 70 €)€	<input type="checkbox"/> 11/09 <input type="checkbox"/> 25/09 <input type="checkbox"/> 23/09 <input type="checkbox"/> 09/10 <input type="checkbox"/> 23/10 <input type="checkbox"/> 21/10 <input type="checkbox"/> 20/11 <input type="checkbox"/> 27/11 <input type="checkbox"/> 25/11 <input type="checkbox"/> 04/12 <input type="checkbox"/> 11/12 <input type="checkbox"/> 09/12
	Adhérent extérieur : 320 € ou 2 x 110 € + 100 €€	<input type="checkbox"/> 08/01 <input type="checkbox"/> 22/01 <input type="checkbox"/> 20/01 <input type="checkbox"/> 12/02 <input type="checkbox"/> 19/02 <input type="checkbox"/> 17/02 <input type="checkbox"/> 12/03 <input type="checkbox"/> 26/03 <input type="checkbox"/> 24/03 <input type="checkbox"/> 23/04 <input type="checkbox"/> 30/04 <input type="checkbox"/> 28/04 <input type="checkbox"/> 28/05 <input type="checkbox"/> 21/05 <input type="checkbox"/> 19/05 <input type="checkbox"/> 11/06 <input type="checkbox"/> 25/06 <input type="checkbox"/> 23/06
Tarif pour une séance	Adhérent actif / retraité : 30 € / séance (participation de l'ASCE 69 = 2 €)€ x ... =€	<input type="checkbox"/> 11/09 <input type="checkbox"/> 25/09 <input type="checkbox"/> 23/09 <input type="checkbox"/> 09/10 <input type="checkbox"/> 23/10 <input type="checkbox"/> 21/10 <input type="checkbox"/> 20/11 <input type="checkbox"/> 27/11 <input type="checkbox"/> 25/11 <input type="checkbox"/> 04/12 <input type="checkbox"/> 11/12 <input type="checkbox"/> 09/12
	Adhérent extérieur : 32 € / séance€ x ... =€	<input type="checkbox"/> 08/01 <input type="checkbox"/> 22/01 <input type="checkbox"/> 20/01 <input type="checkbox"/> 12/02 <input type="checkbox"/> 19/02 <input type="checkbox"/> 17/02 <input type="checkbox"/> 12/03 <input type="checkbox"/> 26/03 <input type="checkbox"/> 24/03 <input type="checkbox"/> 23/04 <input type="checkbox"/> 30/04 <input type="checkbox"/> 28/04 <input type="checkbox"/> 28/05 <input type="checkbox"/> 21/05 <input type="checkbox"/> 19/05 <input type="checkbox"/> 11/06 <input type="checkbox"/> 25/06 <input type="checkbox"/> 23/06

Le règlement peut se faire en chèque-vacances ou chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE 69. Si vous souhaitez payer en trois fois, il suffira de joindre les trois chèques correspondant aux trois trimestres.

L'adhésion à l'ASCE 69 est obligatoire. **Nous vous remercions de séparer le paiement de l'adhésion à l'ASCE 69 de celui de l'activité œnologie.** **L'abonnement annuel est ferme et définitif. Si vous ne pouvez pas assister à une séance, vous pouvez en faire profiter une personne de votre choix, adhérente à l'ASCE 69 et prévenir la responsable d'activité.**

Inscription

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement est à envoyer à DIRCE, SPE-COA, à l'attention de Laurène FAURIA (ASCE 69) 228, rue de Garibaldi 69446 LYON CEDEX 3.